

**SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE**  
1180 Chemin de Rajat  
BP 25  
38540 HEYRIEUX

N° 11/25  
ADOPTION REGLEMENT  
INTERIEUR

REÇU LE

29 JUN 2011

Syndicat Mixte Nord Dauphiné

ARRIVÉ LE :

28 JUIN 2011

SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 9 juin 2011 s'est réuni en session ordinaire à Villefontaine, le 22 juin de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 53

### **PRESENTS :**

- ① - Communes en adhésion directe (2)
- ② - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (14)
- ③ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ④ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ⑤ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Le règlement intérieur qui fixe les droits et les devoirs du personnel et de l'administration n'avait pas été actualisé depuis 1997.

Il a donc été décidé de mettre en œuvre une démarche en interne pour la rédaction d'un nouveau document, qui vous est présenté aujourd'hui. Cette démarche a suivi les étapes suivantes :

- **CTP du 16/11/2009** : Acte la mise en place d'un règlement intérieur au sein de la collectivité.
- **16/03/2010** : 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail constitué de :
  - élu au personnel
  - 2 représentants du personnel
  - 3 ACMO
  - DGS
  - Responsable administratif
  - Responsable service collectes

*Ordre du jour* : Liste des thèmes à aborder  
Etablissement d'un projet de sommaire

- **04/05/2010** : Réunion groupe de travail

*Ordre du jour* : Rédaction chapitre I + ébauche des chapitres II, III, IV

- **29/06/2010** : Réunion groupe de travail

*Ordre du jour* : rédaction chapitre II et III

- **28/09/2010** : Réunion groupe de travail

*Ordre du jour* : Rédaction de tous les chapitres I à V.  
Décision de diffuser le projet aux agents pour remarques

- **17/11/2010** : Note 10/73  
Diffusion aux agents du projet de règlement intérieur pour recenser leurs remarques

- **14/12/2010** : Présentation du projet de règlement intérieur aux agents de Bourgoin.

- **16/12/2010** : Présentation du projet de règlement intérieur aux agents Techniques d'Heyrieux.

- **03/01/2011** : Présentation du projet de règlement intérieur aux agents administratifs en réunion plénière

- **18/01/2011** : Réunion groupe de travail

*Ordre du jour* : Intégration des remarques des agents

- **12/04/2011** : Réunion groupe de travail

*Ordre du jour* : Finalisation du projet en vue de la présentation en CTP le 23/05/2011

- **23/05/2011** : Adoption du projet en CTP-CHS

Il est donc demandé au Comité Syndical d'approuver le projet de règlement intérieur, joint à la présente délibération.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 24 juin 2011**

**Le Président  
M. NIVON**

